

La psychoéducation à l'international : l'exemple du Chili

Psychoeducation at the international level: The Chilean example

Jacques Dionne, Milenka Munoz et Gonzalo Bustamante

Volume 41, numéro 2, 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061801ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061801ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (imprimé)

2371-6053 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dionne, J., Munoz, M. & Bustamante, G. (2012). La psychoéducation à l'international : l'exemple du Chili. *Revue de psychoéducation*, 41(2), 231–250. <https://doi.org/10.7202/1061801ar>

Résumé de l'article

La psychoéducation est-elle exportable ? Basé sur l'expérience d'un essai récent d'adaptation et de développement de la psychoéducation au Chili, cet article se penche sur le contexte et les conditions dans lesquels s'est déroulé ce projet ainsi que les défis et les obstacles auxquels ont dû faire face les acteurs. L'analyse de cette expérience a permis de dégager deux facteurs importants entourant la mise en place d'un projet psychoéducatif dans un contexte extérieur au Québec : (1) un esprit de collaboration et de co-construction est nécessaire de la part de tous les acteurs impliqués et (2) l'emphase sur la formation des éducateurs de 1^{ière} ligne constitue une condition sine qua non pour la mise en place d'une intervention de qualité. Finalement, trois contextes internationaux sont envisageables pour l'exportation de la psychoéducation.

La psychoéducation à l'international : L'exemple du Chili

Psychoeducation at the international level : The Chilean example

J. Dionne ¹

M. Munoz ²

G. Bustamente ³

1. Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais (UQO).
2. Module de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais (UQO); CERIS, UQO.
3. Département de psychologie *Universidad de Frontera*, Temuco, Chile; Département de sciences sociales, UQO.

Résumé

La psychoéducation est-elle exportable ? Basé sur l'expérience d'un essai récent d'adaptation et de développement de la psychoéducation au Chili, cet article se penche sur le contexte et les conditions dans lesquels s'est déroulé ce projet ainsi que les défis et les obstacles auxquels ont dû faire face les acteurs. L'analyse de cette expérience a permis de dégager deux facteurs importants entourant la mise en place d'un projet psychoéducatif dans un contexte extérieur au Québec : (1) un esprit de collaboration et de co-construction est nécessaire de la part de tous les acteurs impliqués et (2) l'emphase sur la formation des éducateurs de 1^{ère} ligne constitue une condition sine qua non pour la mise en place d'une intervention de qualité. Finalement, trois contextes internationaux sont envisageables pour l'exportation de la psychoéducation.

Mots-clés : Psychoéducation; international; conditions d'importation-d'exportation; Chili; collaboration; contexte

Abstract

Is psychoeducation exportable? This article aims to present the context and conditions under which a recent experience of psychoeducational adjustment and development in Chile took place as well as the obstacles and challenges faced by the actors. The analysis of this experience allowed us to identify two important factors regarding the implementation of a psychoeducational project outside of Quebec : (1) a collaboration et co-construction spirit is necessary from each actor and (2) the focus on the educator's training constitutes a sine qua non condition to implement a quality intervention. Finally, three international contexts are presented.

Key words: international; import-export conditions; Chili; collaboration; context

Correspondance :

Jacques Dionne
Département de
psychoéducation et de
psychologie,
Université du Québec en
Outaouais

Deux évènements récents, le 1^{er} colloque de l'Ordre des psychoéducateurs du Québec ainsi que la tenue d'une journée de réflexion menée par l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal (UdeM) portant sur le potentiel « d'exportation » de la psychoéducation, soulèvent selon nous plusieurs questions qui valent la peine d'être approfondies.

La première de ces questions concerne la possibilité et l'intérêt du développement de la psychoéducation à l'extérieur du Québec, ou telle que formulée à l'UdeM, « est ce que la psychoéducation est exportable ? » (École de psychoéducation, oct 2011). Est-ce que la psychoéducation peut s'appliquer dans d'autres contextes que celui du Québec ? Dans le cas d'une réponse affirmative, la deuxième question devient : quelles en sont les conditions ?

Dans cet article, nous tenterons de répondre à ces deux questions en nous inspirant de la récente expérience d'implantation de la psychoéducation au Chili. Dans un premier temps, nous décrirons le déroulement de ce projet, ainsi que sa situation actuelle et son expansion potentielle. Puis nous formulerons quelques réflexions pouvant nous inspirer pour le développement et le rayonnement de la psychoéducation hors Québec. « Est-ce que la psychoéducation est exportable ? » Il est bon de rappeler pour ceux qui seraient moins familiers avec cette réalité que la discipline de la psychoéducation s'est développée au Québec et qu'elle n'existait pas encore ailleurs dans le monde jusqu'à tout récemment.

La psychoéducation a vu le jour dans les années cinquante afin de prendre soin de jeunes en difficulté auxquels les services sociaux de l'époque peinaient à offrir des services adéquats : adolescents placés en prison d'adultes, enfants et adolescents abandonnés dans de grands orphelinats ou hôpitaux psychiatriques. Les fondateurs de la psychoéducation qui, au départ, s'appelaient « éducation spécialisée pour jeunes inadaptés », étaient convaincus que c'était par le développement de la compétence des éducateurs de première ligne en contact immédiat et quotidien avec les jeunes qu'il serait possible d'améliorer la qualité de l'aide à ces jeunes (Gendreau, 1966). Et pour cela, il importait de développer pour ces éducateurs une formation spécifique au plan théorique et pratique. Ces nouveaux et nouvelles professionnelles de « l'éducation spécialisée » ont d'abord œuvré dans des petites institutions naissantes pour adolescents et adolescentes en difficultés (comme Boscoville à Montréal et Val du Lac en Estrie), ou pour enfants ayant de graves problèmes de comportement et de développement émotifs (comme le Centre d'Orientation et Clairséjour à Montréal), ainsi que pour des enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle (Doréat en Montérégie). Au fil des années, ces pratiques se sont élargies à d'autres types de milieux et de clientèles. La formation qui se donnait exclusivement à l'Université de Montréal, s'est rapidement implantée à l'Université de Sherbrooke, et par la suite a essaimé dans trois autres universités du Québec (UQTR¹, UQAH², UQAT³). Peu à peu, ses modèles théoriques d'intervention se sont précisés et la discipline professionnelle, après de longues années de luttes,

1. Université du Québec à Trois-Rivières

2. Université du Québec à Hull, maintenant l'Université du Québec en Outaouais

3. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

a pu se structurer et se faire reconnaître dans le système professionnel québécois, notamment avec la venue de l'ordre professionnel, l'OCCOPPQ⁴, puis l'OPPQ⁵. Toutefois, un bémol demeure. La psychoéducation arrive actuellement à un point tournant où certains se questionnent quant à l'avenir de la profession puisqu'elle n'est toujours présente qu'au Québec. Si la psychoéducation est pertinente pour la société québécoise, pourquoi ne le serait-elle pas dans d'autres sociétés ? Serait-ce un problème d'exportation ? Serait-ce une spécificité linguistico-culturelle ? Mais que doit-on exporter exactement : l'approche psychoéducative ou la discipline de la psychoéducation ? Est-ce sous la forme d'une recette à être appliquée, pré-formatée ou plutôt sous la forme d'une approche / modèle pouvant inspirer une façon de faire ? Afin de répondre au questionnement entourant le potentiel d'exportation de la psychoéducation, nous présenterons l'expérience d'un essai récent d'adaptation et de développement de la psychoéducation au Chili (Vizcarra & Dionne, 2008 ; Dionne et coll., 2001). Notre expérience en territoire chilien pourrait amener quelques réponses ou du moins, des pistes de réflexion intéressantes.

Au cours des dix premières années du projet, l'équipe de ce projet a dû surmonter de nombreux obstacles et défis afin de mettre en place les conditions nécessaires à l'« importation » de la psychoéducation au Chili. Afin de bien comprendre cette expérience, nous présenterons l'origine du projet, les premières étapes de la collaboration entre les deux pays, les défis et les obstacles rencontrés. Nous présenterons ensuite une analyse du processus ainsi qu'une discussion sur les conditions nécessaires, ou du moins souhaitables, pour une exportation-importation de la psychoéducation.

Préalables au projet de collaboration

Deux principes de base nous apparaissent essentiels lors de l'élaboration d'un projet de collaboration tel que celui mis en place avec l'équipe chilienne : la formation des éducateurs de 1^{ière} ligne et la co-construction des connaissances.

La promotion et la protection des droits des enfants et des adolescents est une préoccupation présente dans toutes les régions du monde, peu importe la culture, la langue ou la religion (ONU, 1989, *Convención Internacional de los Derechos del Niño*). Par contre, ce qui diffère d'une région à l'autre, ce sont les services offerts aux enfants aux jeunes et aux familles. Certaines régions du monde possèdent une structure permettant d'offrir des services sociaux alors que d'autres régions comptent essentiellement sur les réseaux informels à la portée de la population. Ceci a une influence certaine lorsqu'il s'agit d'enfants et de jeunes à risques psychosociaux, nécessitant des services spécialisés plus importants. La qualité des services sociaux revêt ici toute son importance. Et puisque les services sont offerts principalement par les éducateurs de première ligne, la formation d'intervenants compétents constitue une des meilleures garanties de la protection des droits des enfants, particulièrement des enfants et des jeunes en situation de risque.

-
4. Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec
 5. Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec

L'association entre une équipe canadienne et une équipe chilienne se concrétisa autour de l'objectif d'améliorer les services aux jeunes en difficulté dans une des régions les plus pauvres du Chili. Les membres de ces deux équipes s'entendirent sur la prémisse déjà formulée par Gendreau (1966), que cette amélioration de l'aide aux jeunes passait par l'amélioration de la compétence des éducateurs et professionnels de première ligne en interactions régulières avec ces jeunes. Ce qui nous amène au second principe qui nous semble incontournable pour le rayonnement ou les essais d'utilisation de la psychoéducation dans d'autres pays. Tel que mentionné par Gendreau dans sa définition du rôle de l'éducateur, l'intervention psychoéducative constitue un espace de co-construction où tant le sujet de l'intervention que l'éducateur acceptent d'être influencés par l'autre (Gendreau, 2001). Cette attitude permet l'établissement d'une relation de confiance mutuelle et de collaboration entre le sujet et l'intervenant. Ce principe s'applique aussi à la collaboration en contexte international. L'amélioration des services aux personnes en difficulté d'adaptation dans un autre pays, requiert une profonde considération pour les compétences des interlocuteurs du pays hôte. Cela implique une attitude d'échange dans la recherche mutuelle de solutions adaptées au contexte de ce pays et non une attitude « colonialiste » dans laquelle, il y a ceux qui savent et ceux qui doivent apprendre. Au contraire, comme en contexte d'intervention, cela suppose que les deux parties en interaction se mettent en situation pour apprendre l'une de l'autre.

Ce fut sur ces bases et, en particulier, avec le souci de former des éducateurs de 1^{ère} ligne compétent et d'établir une collaboration co-constructive, que s'amorça et se réalisa cette collaboration au Chili, dont voici brièvement les étapes.

Identification des besoins

Les origines du projet de la psychoéducation au Chili ont comme point de départ, une demande d'un membre du gouvernement régional chilien qui, après avoir visité certains milieux d'intervention au Québec, formula le souhait que des experts canadiens viennent soutenir le Chili dans ses démarches pour améliorer la qualité des services aux jeunes en difficulté dans sa région du sud du pays. La possibilité de recevoir des experts québécois a été très bien accueillie par une équipe du département de psychologie de l'*Universidad de La Frontera*. Cette équipe avaient déjà développé une certaine expertise d'intervention de 1^{ère} ligne, offrant depuis quelques années une formation aux intervenants de divers services pour la jeunesse, et œuvrant auprès d'un vaste réseau d'organismes régionaux partenaires. Après une amorce d'échanges, certains psychoéducateurs et autres partenaires québécois et chiliens (Dionne et coll., 2001) furent convaincus que la défense de la protection des droits des enfants, en particulier ceux des jeunes en difficultés, ne pouvait plus se limiter au Québec. Qu'il s'agissait d'un défi important pour la psychoéducation qui se devait de promouvoir l'importance de la formation des éducateurs de 1^{ère} ligne comme étant une condition indispensable pour le respect du droits des enfants et des jeunes en difficulté qui, dans plusieurs pays, étaient et sont encore victimes d'exclusion sociale et même de répression cruelle et scandaleuse.

Amélioration des compétences des éducateurs chiliens

Au Chili, l'origine de l'aide à l'enfance remonte au 19^e siècle. Mis de l'avant d'abord par l'Église et les secteurs mieux nantis de la société, cette aide et prise en charge fut établie dans une perspective d'assistance et de charité aux plus défavorisés. Ce n'est qu'au début des années 70 que l'État chilien se dote d'un organisme gouvernemental, le Service national des mineurs (SENAME), qui vise, d'une part, à protéger et promouvoir les droits des enfants et, d'autre part, la réinsertion sociale des jeunes contrevenants. Or, de 1973 à 1989, la dictature chilienne avec son modèle économique a mis en place une vision davantage axée sur la criminalisation de la pauvreté que sur les droits et les besoins de cette partie de la population, ayant un impact direct sur les services offerts aux enfants et aux adolescents en situation de risque qui proviennent dans la grande majorité de la strate plus défavorisée du pays. Le retour à la démocratie, dans les années 90, a nécessité une reconstruction des services, comme dans tous les secteurs du pays. Ce qui a permis d'établir plusieurs constats des services offerts et de réorienter la politique du SENAME, dont l'axe principal est désormais l'intégration sociale, où l'enfant devient un sujet de droit et non un objet de charité pour adapter les services à la Convention sur les droits de l'enfance de l'ONU. Ces constats soulignent également une série de problèmes et de difficultés pour les personnes œuvrant auprès de ces enfants et ces adolescents dont la coordination des interventions afin d'assurer une cohérence dans les services offerts à l'enfance, à l'adolescence et aux familles. Cependant, le principal problème identifié est le manque de rigueur des modèles éducatifs, notamment les faiblesses et l'hétérogénéité quant à la qualité et les contenus de la formation des éducateurs sociaux de première ligne.

Lors de premiers contacts à distance, entre des professeurs québécois de psychoéducation et d'éducation spécialisée (Dionne de l'UQO et Altamirano du CEGEP de Lanaudière) et des professeurs en psychologie communautaire et en psychologie clinique de l'UFRO, ces derniers se manifestèrent intéressés à amorcer des échanges sur la psychoéducation développée au Québec. Plusieurs membres de cette équipe de professeurs chiliens avaient auparavant amorcé une réflexion concernant, d'une part, l'adéquation des services offerts à la population locale et, d'autre part, la qualité des services offerts. En effet, la région desservie par l'UFRO comporte des particularités uniques, en particulier une très grande pauvreté, un grand écart entre la population la mieux nantie et la plus pauvre, de grandes lacunes au plan des services psychosociaux et de la reconnaissance des droits et de la qualité des services aux communautés autochtones qui sont en très grand nombre dans cette région.

Identification des étapes du processus

Suite à une première visite de représentants de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) à Temuco, qui est le chef-lieu de la région de l'Araucanía, un comité de projet comprenant des professeurs chiliens et québécois fut formé pour préciser une entente de collaboration. Un agent de projet d'origine québécoise, mais ayant déjà séjourné à Temuco et connaissant bien la région, fut engagé et envoyé au Chili avec le mandat de faire une première étude de besoins quant à un projet de collaboration. Ce dernier eut une série de rencontres avec des administrateurs,

des groupes d'intervenants, des professeurs d'université pour identifier ce qui devait être à la base d'un tel projet selon la perspective des acteurs de la région. Un rapport fut produit suite à cette évaluation de besoin et une recommandation positive fut formulée quant à la pertinence d'un tel projet de collaboration internationale pour améliorer les services aux jeunes en difficulté d'adaptation dans cette région (Goudreau, 2000). Par la suite, une 2^{ème} agente de projet (Desrochers, 2001) fut envoyée sur place pour servir d'intermédiaire entre les collègues chiliens et québécois dans la préparation d'une demande de subvention au Gouvernement canadien (Agence de coopération et de développement internationale, l'ACDI, via l'Association des universités et collèges du Canada). Pendant cette période, des visites et stages au Québec furent organisés pour des professeurs chiliens afin de leur faire connaître les services aux jeunes en difficultés au Québec ainsi que les particularités de la psychoéducation comme modèle d'intervention et comme discipline professionnelle. En parallèle, les collègues québécois visitèrent différents projets d'interventions et différents milieux (prisons, centres de détention, centres d'intervention communautaires) de la région et rencontrèrent des professionnels et intervenants de ces milieux.

Dans un second temps, le comité s'est penché sur la planification des étapes visant à mettre en place la structure du projet de collaboration sur divers aspects, dont la recherche de réponses aux besoins identifiés. Le projet se formula quatre grands objectifs : 1- la mise sur pied d'un programme de formation technique supérieure en psychoéducation; 2- l'inclusion dans le programme de licence en psychologie de cours sur le modèle d'intervention psychoéducative afin de favoriser sur le terrain la collaboration interdisciplinaire avec les éducateurs formés en psychoéducation; 3- le développement de projets pilotes pour vérifier l'adaptabilité du modèle d'intervention psychoéducative et en faire la démonstration; 4- la mise sur pied d'une structure appelée « unité d'appui » afin de supporter le développement du projet et en assurer la pérennité. Cette première étape jette les bases de ce qui deviendra le « *Proyecto de fortalecimiento de capacidades de intervención con niños y jóvenes en dificultades psicosociales de la Araucanía*⁶ » (PJDA) (Dionne et coll., 2001).

Acteurs impliqués

Ce projet de collaboration a mobilisé de nombreux acteurs et ce, dès le début des discussions (voir tableau 1). Les principaux interlocuteurs du projet provenaient de deux établissements d'enseignements universitaires, au Québec, l'UQO et au Chili, l'UFRO. Dernièrement, le CEGEP de l'Outaouais (Québec) et l'*Universidad Padre Hurtado* (Chili) se sont également joints au projet. Un second groupe de participants provenait d'institutions et d'organismes gouvernementaux tels que les institutions vouées à la protection et la réadaptation des enfants et des jeunes, tant au québécois que chiliens. Un troisième groupe comporte les organismes à but non lucratif et les organismes communautaires offrant des services sociaux aux enfants, aux jeunes et aux familles. Un quatrième groupe représente les institutions publiques, gouvernementales ou parapubliques qui permettent de financer un projet

6. Projet de renforcement des compétences en intervention auprès des enfants et des jeunes en difficultés de l'Araucanía

de cette envergure (voir tableau 2). Enfin, un dernier groupe, moins impliqué dans le projet, mais tout aussi important, comporte les décideurs politiques, soit à la tête d'organismes publics, soit responsables des différents dossiers relatifs à l'enfance et à la jeunesse.

Par ailleurs, plusieurs sources de financement ont été nécessaires pour mener ce projet à terme. Ces sources proviennent des deux pays Chili et Canada (voir tableau 2).

Interprétation et traduction des concepts

L'interprétation et la traduction des concepts psychoéducatifs du français vers l'espagnol ont constitué une barrière importante dans les échanges initiaux sur deux dimensions. Tout d'abord, la langue a constitué une barrière concernant les échanges verbaux entre les participants. Au tout début du projet, des membres de l'équipe québécoise qui maîtrisaient l'espagnol ont joué le rôle de traducteurs lors des rencontres entre les deux équipes, ainsi que lors des visites et des conférences. Au fil des années, certains membres des deux équipes firent l'apprentissage de l'autre langue, espagnol ou français, selon le cas. Ce qui facilita les échanges entre ces personnes. Mais de façon intensive, des efforts furent consacrés à la traduction de documents présentant et expliquant les concepts du modèle d'intervention psychoéducatif. Puis ces premières traductions littérales firent l'objet d'échanges avec les partenaires chiliens afin d'en faire une traduction qui ait du sens pour eux, qui soit culturellement adaptée au contexte chilien. Par exemple, comment traduire en espagnol certains termes de la théorie de l'intervention psychoéducatif de Gendreau (1978, 2001) sur la structure d'ensemble comme les «moyens de mise en interaction»? Ce genre de problèmes fit l'objet d'échanges passionnants et enrichissants entre les collègues des deux pays. Or, cette confrontation linguistique et culturelle a permis, non seulement de s'entendre et de comprendre la perspective de l'autre, mais elle a surtout permis à l'équipe du Chili de s'approprier les concepts de la psychoéducation et à l'équipe du Québec de mettre à preuve la solidité des concepts et du modèle tel que vue par des collègues provenant d'autres disciplines. D'ailleurs, suite à plusieurs échanges et discussions entre les partenaires, les collègues chiliens ont tenu grandement à utiliser le terme «psicoeducación» pour la désignation du programme de formation et non celui de «educación social» ou «educación especializada».

Tableau 1. Participants et type d'organismes

Participants	Type d'organisme
Université du Québec en Outaouais	Établissement d'enseignement supérieur - Québec
CEGEP de l'Outaouais	Établissement d'enseignement supérieur - Québec
Centre jeunesse de l'Outaouais	Institution gouvernementale - Québec
Centre Jeunesse de Montréal – Institut universitaire – Centre d'expertise en délinquance et en troubles du comportement	Institution gouvernementale de protection et réadaptation – Québec
Centre de formation et de récupération (CFER Outaouais)	Organisme communautaire - Québec
Centre Dollard-Cormier	Établissement public de réadaptation - Québec
Alternative Outaouais	Corporation sans but lucratif - Québec
Vallée Jeunesse	Organisme communautaire - Québec
AUCC	Organisation mutuelle non gouvernementale, à but non lucratif – Canada
ACDI	Institution gouvernementale - Canada
<i>Universidad de la Frontera</i>	Établissement d'enseignement supérieur - Chili
<i>Universidad Padre Hurtado</i> (Santiago)	Établissement d'enseignement supérieur - Chili
<i>Servicio Nacional del Menor</i> ⁷ (SENAME)	Institution gouvernementale - Chili
<i>Servicio Nacional de prevención y de rehabilitación del consumo de Drogas y de Alcohol</i> ⁸ (SENDA, anciennement CONACE)	Institution gouvernementale rattachée au Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique - Chili
Hogar de Cristo	Organisme catholique de bienfaisance - Chili
Fundacion Tierra de Esperanza	Organisme de bienfaisance - Chili
Gouvernement régional de l'Araucanía	Institution gouvernementale - Chili

7. Service national du mineur. Organisme gouvernemental relevant du Ministère de la justice et dont la mission comporte trois volets : protection des enfants et des adolescents à risque, responsabilisation et réinsertion des jeunes contrevenants ainsi que le processus d'adoption
Source : <http://www.sename.cl/wsename/estructuras.php?name=Content&pa=showpage&pid=1>
8. Service national de prévention et de réhabilitation de la consommation de drogues et d'alcool

Tableau 2. Sources de financement par pays et montant.

Source	Pays	Projet	Montant
FONDEF ⁹	Chili	Stratégie écosystémique	860 000 \$
UQO	Canada	Infrastructure et salaires	300 000 \$
UFRO	Chili	Infrastructure et salaires	300 000 \$
SUCO ¹⁰	Canada	Coopérant	125 000 \$
AUCC ¹¹ (ACDI)	Canada	Projet PPUCD	750 000 \$

Réalisations

L'intention initiale pour introduire la psychoéducation au Chili avait été de créer un programme de formation universitaire de psychoéducation au sein de l'UFRO. Bien que cette avenue ait été plus que souhaitable dans une perspective de préparer les futurs intervenants à l'approche psychoéducative, cette idée s'est butée à une série de difficultés de tout ordre : disciplinaire, ordres professionnels, formateurs qualifiés, difficulté de faire reconnaître dans les milieux d'intervention, l'importance d'avoir des éducateurs formés officiellement. Or, reprenant l'objectif d'améliorer la qualité des services en utilisant le modèle d'intervention psychoéducative et en se mettant à l'écoute des partenaires chiliens, le choix de formation s'est tourné vers les éducateurs de 1^{ière} ligne en leur offrant une formation de niveau technique.

Au cœur du projet PJDA, il y eut l'intérêt des collègues chiliens à connaître le modèle d'intervention psychoéducative, au plan de ses fondements théoriques et de ses possibilités d'application, car ils avaient fait le constat que les outils d'intervention en 1^{ière} ligne de la psychoéducation pouvaient être pertinents et efficaces. Cependant, l'équipe chilienne avait aussi l'intention d'intégrer l'approche psychoéducative et ses outils sans perdre quelques caractéristiques de leur approche, telles que le regard éco-systémique sur la situation du jeune (l'idée d'inclure à l'analyse et à l'intervention un regard sur la situation de sa famille, du milieu communautaire et de facteurs structurels de la société chilienne) et

9. Fonds de promotion du développement scientifique et technologique, appartient à la Commission nationale de sciences et de technologies du Gouvernement du Chili.

10. Service universitaire canadien outre-mer

11. Association des universités et des collèges du Canada

l'approche méthodologique issue de l'éducation populaire. Et il y eut l'intérêt des collègues canadiens à comprendre le contexte chilien au plan culturel et social ainsi qu'au plan des traditions et méthodes d'intervention. Cela favorisa le travail de co-enseignement entre les formateurs chiliens et québécois. Ainsi, pour chacun des cours du programme portant sur des dimensions de l'intervention psychoéducative, il y eut un travail conjoint de préparation et d'animation de cours par un collègue chilien et un collègue québécois. La première année du cours, le collègue québécois avait le rôle d'animateur principal. La deuxième année, il devenait le co-animateur et le formateur chilien était l'animateur principal. La troisième année, la collaboration se faisait à distance. Ainsi, cette stratégie mise de l'avant a permis de développer un ensemble de formateurs (plus d'une quinzaine) maîtrisant bien le modèle d'intervention psychoéducative et capables de l'enseigner et de préparer d'autres formateurs.

Du point de vue de la formation pour les éducateurs, il y eut plusieurs réalisations qui ont résulté de cette collaboration entre les deux équipes (Québec et Chili), dont voici les grandes lignes.

Programme et cours

Programme de formation technique. Une des principales réalisations a été l'insertion, d'abord au Département de psychologie de l'UFRO puis au centre de formation technique « Teodoro Wickel (CFT-TW) » rattaché à l'UFRO, du programme de formation technique supérieure en psychoéducation. Après mûres réflexions et suite à l'approbation du Ministère de l'Éducation du Chili, ce programme a été lancé, accueillant en 2004 les premiers 30 étudiants. Depuis sa mise en place, plus de 140 éducateurs et éducatrices ont obtenu leur diplôme et près d'une centaine d'autres sont en processus de formation. Ce programme vise à former les éducateurs au modèle d'intervention psychoéducative et aux réalités du contexte chilien au plan de l'intervention avec les jeunes en difficulté. Il est d'une durée de quatre semestres (deux années) et comporte 20 cours avec une partie théorique et une partie pratique ainsi que trois stages de formation pratique.

Cours de niveau universitaire. De plus, deux cours sur le modèle d'intervention psychoéducative ont été ajoutés au cursus des programmes universitaires de 1^{er} et 2^e cycle en psychologie communautaire de l'UFRO (Dionne, Vizcarra, Villeneuve, 2009; Inostroza, 2006).

Formation professionnelle. Par ailleurs, diverses formations en cours d'emploi ont été développées. Tout d'abord, une formation spéciale a été dispensée aux gestionnaires et aux surveillants d'internats d'éducation afin d'améliorer la qualité de ces milieux et de prévenir les difficultés de comportement vécues par les jeunes. Ces internats accueillent des jeunes de régions rurales et pauvres pendant la semaine afin qu'ils puissent fréquenter l'école située dans des villes ou villages plus peuplés. Suite à cette formation, on a observé une baisse des comportements violents dans ces endroits. Du plus, certains surveillants et surveillantes ont décidé de s'inscrire au programme de formation technique en psychoéducation.

Une autre formation développée et composée de trois diplômes séquentiels a été offerte aux éducateurs de première ligne employés par le SENAME, par la Fondation *Tierra de Esperanza* et par la *Corporación de defensa del niño*¹². La formation porte sur la perspective écosystémique, les méthodes et les outils de l'évaluation différentielle et les stratégies d'intervention différentielle auprès des jeunes contrevenants.

Dans l'optique d'offrir une formation en psychoéducation, similaire à celle développée à l'UFRO, aux éducateurs du reste du pays, des pourparlers sont en cours avec l'Université *Padre Hurtado* (située à Santiago¹³), et l'équipe de l'UFRO. En raison de l'organisation du système d'éducation du Chili, ces pourparlers sont longs et parfois difficiles, car les établissements d'éducation supérieure au Chili doivent répondre à des enjeux économiques et non seulement pédagogiques. Une grande partie de leurs activités doivent s'autofinancer.

Échanges internationaux

Le projet a également permis les échanges entre étudiants, professeurs et professionnels québécois et chiliens. Au total, six étudiants québécois (maîtrise en psychoéducation et technique en éducation spécialisée) ont suivi un stage au Chili et trois étudiants chiliens ont suivi un stage au Québec. De même, 12 professeurs chiliens et neuf professeurs québécois ont pu visiter ou faire un stage dans le pays collaborateur. De plus, au-delà de 25 collaborateurs québécois et 10 collaborateurs chiliens ont participé à des conférences au Chili et au Québec.

Enfin, un Colloque international portant sur la psychoéducation s'est tenu au Chili en 2006, réunissant des experts, des professionnels, des professeurs et des étudiants de plusieurs pays. D'ailleurs, suite à ce colloque, des professeurs et experts de pays latino-américains comme le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine et le Paraguay se sont montrés fort intéressés par l'approche psychoéducative.

Publications

Parmi les autres réalisations découlant du projet PJDA, quelques publications ont vu le jour. Un rapport d'évaluation de mi-projet a montré les avancés très positifs du projet après trois ans d'implantation (Inostroza, 2006) qui ont été confirmés lors du rapport final d'évaluation du projet (Dionne et coll., 2009). Un manuel sur la psychoéducation en langue espagnole a été écrit conjointement par des professeurs et formateurs chiliens et québécois (Vizcarra, Dionne, 2008) et édité au Chili. Ce manuel sert maintenant de document de base pour le programme de formation technique et pour d'autres formations en cours d'emploi. Il constitue le premier document de référence avec une traduction en langue espagnole des concepts et de la méthode d'intervention psychoéducative.

12. Corporation de défense de l'enfance del niño (CODENI)

13. Capitale du Chili

Projets pilotes

Divers projets pilotes ont été mis en place pendant ces dix années, touchant diverses populations et problématiques. Cependant, un seul de ces projets a porté fruit. Il s'agit du projet « Pasos en la Calle ». Ce projet vise à systématiser un projet d'intervention avec des enfants de la rue, notamment en élaborant un code de déontologie afin d'apporter une rigueur à l'intervention (Demers, 2006). Il est toutefois nécessaire de noter qu'en raison de changements administratifs, le maintien de ce projet n'est plus possible.

Récemment, le projet PJDA a connu une extension à travers un second projet, cette fois-ci, un projet éminemment chilien et financé complètement par le gouvernement du Chili (FONDEF, 2010-2013). Ce projet est intitulé « Stratégie écosystémique spécialisée d'intervention différentielle pour favoriser l'intégration psychosociale des adolescents contrevenants ». Ce projet vise à approfondir l'application de l'approche psychoéducation et d'influencer le système d'intervention, d'abord dans le sud du pays et, progressivement, au niveau du pays.

En bref, les réalisations effectuées dans le cadre du projet PJDA ont contribué à la démonstration que le modèle d'intervention psychoéducative (Gendreau, 2001) pouvait être adapté au contexte d'un pays comme le Chili et qu'il pouvait être utile pour améliorer la qualité de la formation et ainsi, permettre une certaine contribution à l'amélioration des services aux jeunes en difficulté.

Analyse du contexte chilien et son implication pour le projet

Avec un certain recul, il est possible aujourd'hui d'analyser notre expérience au Chili afin de mieux comprendre le contexte global (social, politique, économique, juridique, conditions de travail) dans lequel se projet a été mis en place et qui a des répercussions directes la mise en place de la psychoéducation dans ce pays. Plusieurs aspects de la société chilienne sont présentés et examinés selon un point de vue de l'intervention psychoéducative.

Changement de paradigme

Un changement de paradigme semble s'opérer au Chili puisque l'intervention auprès des jeunes contrevenants relevait essentiellement du Ministère de la Justice, qui prônait jusqu'à tout récemment une approche punitive et de contrôle. Or, la politique sociale ciblant l'enfance et la jeunesse vulnérable et la nouvelle loi chilienne de responsabilité pénale adolescente concernant les jeunes contrevenants, de même que l'adhésion du Chili, en 1990, à la Convention internationale des droits de l'enfant des Nations-Unies ont forcé en quelque sorte le pays à chercher des avenues alternatives. Parmi ces avenues, la psychoéducation est apparue comme une approche qui permettait d'opérationnaliser les principes de la politique, de la loi et de l'entente internationale, afin que celles-ci soient reflétées dans l'action des éducateurs et que le rôle des éducateurs soit reconnu comme l'un des aspects centraux de l'intervention. Nécessairement, le délaissement du paradigme « assistentialiste » pour adopter celui d'une « professionnalisation de l'intervention », le développement des compétences des éducateurs et des

professionnels intervenants comme pierre angulaire de l'amélioration des services et de la protection des droits des jeunes en difficulté. Une intervention écosystémique et d'autonomisation, doit être accompagnée d'une volonté politique ainsi que d'un soutien financier pour mener à terme les changements envisagés.

Présence d'acteurs politiques et administratifs

La mise en place d'un projet tel que celui-ci requiert également une implication des acteurs politiques et institutionnels. Au début du projet les initiateurs du projet PJDA rencontrèrent de grandes résistances de la part de la haute administration centrale et régionale du SENAME. Puis, après un changement majeur de parti politique à la tête de l'État et de changements d'acteurs dans la haute administration publique, le contexte devint plus favorable à l'épanouissement du projet. Une ancienne députée, psychiatre de profession et figure emblématique au Chili pour sa résistance à la dictature, la Dra Fanny Pollarollo fut nommée responsable des services techniques de l'organisme SENAME. Celle-ci fut impressionnée par le potentiel qu'elle percevait dans la psychoéducation comme outil de transformation des services aux jeunes en difficulté. Elle a donc agi pendant près de cinq ans comme facilitatrice au développement du projet. Connaissant bien la structure des services chiliens d'aide à l'enfance et à l'adolescence, elle a pu guider le travail des acteurs locaux dans les diverses demandes. Ses interventions furent une aide précieuse, notamment lorsque l'équipe se butait à des obstacles, par exemple, d'ordre administratif.

Centralisation des pouvoirs

Au Chili, les pouvoirs législatifs, politiques, économiques et éducatifs sont fortement concentrés au centre du pays, Santiago et Valparaiso. Or, le projet PJDA s'est mis en place dans le sud du Chili et par une équipe de professeurs provenant d'une université régionale. Ceci a eu pour effet que cette équipe a dû mettre des efforts importants pour convaincre les différents acteurs du bienfondé du projet et, par conséquent, de la pertinence de la psychoéducation pour l'amélioration des services aux jeunes. Un succès du projet fut la décision stratégique d'inclure l'approche psychoéducative comme l'une des trois approches prônées par le SENAME. Dans un document officiel de cet organisme, trois approches sont prônées pour la prise en charge des jeunes; l'approche psychosociale (intervention de travailleur ou de technicien social), l'approche socioéducative (l'enseignement de métiers) et l'approche psychoéducative d'accompagnement dans le vécu quotidien partagé. Puisque SENAME est une institution gouvernementale qui se retrouve à la longueur du pays, bien qu'elle soit centralisée dans la capitale, dans son rôle d'établir les normes techniques et administratives pour financer l'action des organismes communautaires, ceci a permis au projet PJDA et à l'équipe de l'UFRO de pouvoir rayonner dans l'ensemble du pays.

Conflits d'intérêts entre les strates de la société

Le Québec est une société fondée sur le principe de la liberté d'expression et des valeurs d'égalité et de respect, malgré les différences socioéconomiques, politiques, religieuses et culturelles. La réalité du Chili est toute autre. Le pays se

remet toujours de la dictature de Pinochet où les valeurs fondamentales ont été bafouées. Dans ce sens, l'existence d'une législation qui perpétue les inégalités sociales ainsi que le conflit entre les strates de la société se répercute également dans le monde du travail, notamment en ce qui a trait aux conditions de travail. L'impact du conflit entre les strates sociales est important lorsque vient le temps de s'entendre sur les façons d'intervenir, mettant en évidence deux visions de l'intervention. Effectivement, il semble y avoir un travail parallèle où, d'une part, on retrouve les éducateurs et, d'autre part, les gestionnaires. Les raisons se retrouvent au sein des conflits de valeurs, culturels, linguistiques et d'intérêt entre les deux milieux de provenance. Le dualisme des intérêts entre les strates sociales différentes se transpose dans les relations de travail où, d'un côté, les gestionnaires sont généralement des diplômés universitaires, provenant de strates socioéconomique moyen élevé, et, d'un autre côté, les éducateurs qui sont généralement des strates sociales plus défavorisées, sous-éduqués. Chaque strate possède ses codes culturels et linguistiques et entre en conflit lors des relations de travail. Ce qui rend la communication difficile et entrave la fluidité des échanges d'information et la coopération interprofessionnelle.

Par ailleurs, les jeunes contrevenants proviennent principalement de milieux défavorisés de la société chilienne. Ils partagent ainsi avec les éducateurs les mêmes codes sociaux, culturels et linguistiques. Dans ce sens, les éducateurs sont privilégiés par la possibilité de comprendre les jeunes, d'établir des ponts avec eux et, par conséquent, d'intervenir plus aisément. Toutefois, ces mêmes jeunes sont en rupture avec les codes sociaux des gestionnaires. Ceci comporte certains dangers. La proximité avec les jeunes jumelée à un antagonisme avec les gestionnaires peut placer les éducateurs en situation délicate. Certains éducateurs peuvent manquer de distance critique pour jouer un rôle d'agents significatifs de changement. Ils ont parfois tendance à excuser facilement les actes de délinquance de certains jeunes et il est même arrivé que des équipes d'éducateurs soutiennent des mouvements de rébellion chez les jeunes de leur institution afin de régler leurs conflits avec la direction de l'établissement.

Conditions de travail des éducateurs

Les conditions de travail des éducateurs sont un point incontournable dans la mise en place d'un projet psychoéducatif. Les luttes des éducateurs chiliens pour de meilleures conditions de travail sont similaires à celles menées par les éducateurs québécois dans les années 60 (conditions salariales, reconnaissance professionnelle, reconnaissance des compétences). Par exemple, les éducateurs ne sont pas tenus au courant des informations concernant les jeunes auprès de qui ils passent leur journée et ils ne participent pas non plus aux rencontres d'équipes des milieux pour lesquels ils sont employés. Ceci fait en sorte que les éducateurs ont l'impression de ne pas être pris en considération, ni dans les façons de faire, ni dans les évaluations des besoins, renforçant le sentiment d'incompétence et de non reconnaissance de leur travail. Ce qui souligne un travail effectué auprès des mêmes jeunes, mais un travail en parallèle. Ceci a une implication directe sur l'« importation » de l'approche psychoéducatif. Quel est l'objectif de mieux préparer les éducateurs pour intervenir si, lors des décisions, leurs points de vue ne seront pas pris en considération ? Puisque la psychoéducation est essentiellement un travail

d'équipe, la décision d'introduire cette approche doit considérer une révision des façons de faire afin d'assurer une cohérence au sein de l'organisation et d'assurer que les mesures sont appliquées de façon uniforme. Les essais faits dans le cadre de projets pilotes et de stages d'étudiants dans des milieux ont montré certains indicateurs que cette nouvelle perspective de travail en équipe pluridisciplinaire dans laquelle les éducateurs pouvaient participer favorisait un travail plus efficace et des interventions plus cohérentes.

Bien que certains gains aient été faits en ce qui a trait aux conditions de travail, il demeure que plusieurs étapes restent à franchir pour atteindre un niveau équivalent à celui du Québec. Dans ce sens, un psychoéducateur qui souhaiterait, par exemple, aller travailler au Chili, ne pourrait aucunement s'attendre à retrouver les mêmes conditions de travail qu'au Québec.

Concertation et mise en commun des ressources

La concertation et la mise en commun des ressources demeurent un défi. Ce constat se base sur les difficultés rencontrées à divers niveaux. Parmi les objectifs établis au début du projet, une unité d'appui devait être créée pour coordonner les efforts et assurer une concertation des services. Cette unité d'appui n'a jamais vu le jour en raison du fonctionnement administratif de certaines universités chiliennes comme l'UFRO, qui ne permet pas l'inclusion en son sein de telles structures autonomes. Cependant, il en ressort essentiellement l'importance d'inclure tous les acteurs œuvrant auprès des enfants, des jeunes et des familles à risque. Ceci permet non seulement une certaine cohérence entre les différents acteurs, mais également une complémentarité des services et à plus long terme, une appropriation de l'approche psychoéducative.

L'expérience du Chili a été, sommes toutes, très positive pour la psychoéducation. Elle permet de constater la pertinence du modèle d'intervention psychoéducative dans un contexte autre que celui du Québec de même que son potentiel d'adéquation aux besoins locaux.

« Exportation » de la psychoéducation : Réflexions émergentes

Une dernière réflexion que nous aimerions partager, dans l'éventualité où la psychoéducation serait « importée » ou « exportée », selon le point de vue, à d'autres régions du monde, porte sur la question initiale. Que doit-on exporter exactement : l'approche psychoéducative ou la discipline de la psychoéducation ? Est-ce sous la forme d'une recette à être appliquée, pré-formatée ou plutôt sous la forme d'une approche / modèle pouvant inspirer une façon de faire ?

Exporter l'approche ou la discipline ?

Notre expérience chilienne nous a montré deux éléments de réponses. Tout d'abord, le modèle psychoéducatif (Gendreau, 2001; Vizcarra, Dionne, 2008) a fait ralliement entre les différents acteurs du projet et entre les besoins identifiés et les moyens pour y répondre. Mais également, cette expérience souligne la prémisse de la psychoéducation qui est que la formation des éducateurs de 1^{ière}

lignes est une des conditions *sine qua non* d'une intervention de qualité. Ces deux dimensions ont été adaptables pour le contexte chilien et ont pris du sens chez les éducateurs. Ainsi, ce ne fût pas la discipline de la psychoéducation comme organisation professionnelle qui a été exportée et, dans ce sens, il appartient aux gens du pays hôte de structurer l'organisation professionnelle selon leur contexte et leurs besoins.

Historiquement, les programmes chiliens de formation universitaires en sciences sociales ont porté davantage sur la compréhension théorique des problèmes sociaux et moins sur le développement de stratégies et de pratiques d'intervention plus spécifiques telles que celles avec les jeunes contrevenants. Dans ce sens, l'apport de la psychoéducation au Chili comporte cinq aspects fondamentaux. Tout d'abord, l'approche psychoéducative fournit un fondement philosophique et théorique avec une perspective humaniste qui cadre bien avec les orientations de la Convention internationale des droits de l'enfant, les approches des intervenants et de l'orientation technique du SENAME. Ce qui permet aux équipes une meilleure cohérence de leur intervention. Deuxièmement, la psychoéducation aide à la rigueur du processus d'évaluation des besoins et des ressources des individus à l'aide de méthode d'observation et d'évaluation systématique. Ce qui permet de baser l'intervention sur les forces des individus et non seulement sur le cadre psychopathologique. Troisièmement, la psychoéducation apporte un ensemble de moyens et d'instruments développés pour l'intervention individuelle ou de groupe dans les interactions quotidiennes. Quatrièmement, la psychoéducation québécoise possède une expérience de plus de 50 ans, ayant permis le développement d'une réflexion éthique et d'un cadre normatif prônant un savoir être formulé à travers le développement et la qualification des schèmes relationnels. Cinquièmement, à travers le projet PJDA c'est la première fois qu'une formation visant les intervenants aborde le sujet des jeunes autochtones, en fournissant des outils analytiques et méthodologiques à cet effet. Finalement, le modèle psychoéducatif facilite l'intégration de tous les membres de l'équipe, il constitue un point de rencontre permettant un langage commun et surtout, la reconnaissance de l'apport des éducateurs dans l'intervention sociale avec les jeunes en difficulté, leurs familles et l'ensemble des acteurs et organismes de la communauté. Bref, en plus d'être un modèle efficace d'intervention, c'est également une opportunité de débat sur l'enrichissement de la pratique professionnelle pour l'amélioration des services et pour un plus grand respect des droits et enfants et adolescents à haut risque d'être marginalisés.

Trois contextes internationaux pour la psychoéducation

Basant notre analyse sur cette expérience, sur différents documents qu'elle a générés (Demers, 2006; Nérette, 2005; Vicario, 2004) et sur les expériences précédentes au Brésil (Batista, 1993; Bazon, 1999; Desrochers, 2001, 2000; Dionne, St-Martin, 2000; Teixeira, 2002) et ailleurs dans le monde (Bordeleau, 1994; Capul et Lemay, 1996), nous avons identifié trois types de contextes dans lesquels la psychoéducation pourrait être un apport: les pays développés; les pays en émergence et les pays sous-développés.

Pays développés. Les pays développés comme la plupart des pays européens sont généralement dotés d'un système très élaboré de services sociaux. Dans la plupart de ces pays, il y a une tradition et une organisation de la formation en éducation spécialisée. Par exemple, la France, la Belgique et la Suisse possèdent des écoles d'éducation spécialisée. En Espagne, on retrouve des programmes de formation universitaire d' « *educador social* ». Comme la psychoéducation au départ et pendant plusieurs années s'est inspirée des expériences de l'éducation spécialisée en Europe et qu'il y a eu jusque dans les années 80 des échanges réguliers entre les psychoéducateurs du Québec et l'Association des éducateurs spécialisés européens, il serait approprié de reprendre ces échanges actuellement. D'autant plus qu'il y a un fort mouvement dans certains pays européens pour promouvoir l'importance d'une formation universitaire pour les éducateurs. On cherche à établir des standards de pratiques et de formation qui seraient communs dans les différents pays de l'Union Européenne. Les départements universitaires en psychoéducation pourrait certainement contribuer à cette démarche au plan du développement de programmes universitaires de formation d'éducateurs spécialisés et pourrait aussi s'enrichir des connaissances développées dans certaines expériences européennes d'interventions novatrices. Il est temps aussi que de nouveaux contacts se fassent entre l'Ordre professionnel des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec et le mouvement de valorisation et d'unification des standards de pratique et de formation en éducation spécialisée dans l'Union européenne. Ce type de collaboration constituerait également une occasion de réactiver ou de développer de nouvelles alliances et échanges et de diffuser le modèle d'intervention psychoéducative et la discipline professionnelle de la psychoéducation ainsi que de stimuler des recherches conjointes entre des équipes d'éducateurs et de formateurs européens et québécois.

Pays en développement. Pour leur part, les pays « en développement », comme le cas du Chili, présentent en général une structure de services sociaux bien constituée, mais dont les besoins se situent sur les plans du développement de la formation, de l'intervention et de la valorisation du rôle de l'éducateur de 1^{ière} ligne. Dans ce type de contexte, la psychoéducation peut contribuer à l'amélioration de la rigueur dans la dispensation des services aux jeunes et aux personnes en difficulté. Cela en contribuant à fournir un contexte théorique, une méthodologie et un ensemble d'outils qui permettent d'opérationnaliser des principes découlant des lois, des ententes internationales et des restructurations en cours dans les différentes institutions vouées à protection de l'enfance et de la jeunesse. Par exemple, au Chili, la psychoéducation contribue à la valorisation de la compétence des éducateurs de 1^{ière} ligne et à l'amélioration de la rigueur dans le contexte du travail interdisciplinaire. Et ces échanges permettent aussi aux partenaires québécois d'apprendre au contact du sens communautaire et de la créativité des partenaires chiliens. Ce dernier point soulève même certaines réflexions. Est-ce que la psychoéducation, à mesure qu'elle s'est structurée au Québec, n'a-t-elle pas perdu une partie de la créativité qui la caractérisait en ses débuts ? Dans le contexte québécois actuel, jusqu'à quel point les psychoéducateurs acceptent-ils l'institutionnalisation de leur pratique au détriment de la créativité ? Gendreau (2001) disait que la place privilégiée des psychoéducateurs auprès des sujets, dans le vécu partagé leur permettait d'être des « experts des insignifiances quotidiennes ». Qu'en est-il actuellement ? Ont-ils encore la possibilité de partager

le vécu quotidien des personnes ? Cependant, il est vrai qu'il existe encore des psychoéducateurs et des psychoéducatrices qui sont des pionniers dans certains milieux et qui osent sortir des « sentiers battus » afin de répondre aux besoins de personnes en grande difficulté et pour lesquelles les services actuels sont dépassés. Mettant de l'avant des projets qui, souvent, vont à contresens de ce qui est attendu ou ce qui est « habituellement fait », ils et elles contribuent à perpétuer l'idéal qui a prévalu à la création de la psychoéducation.

Pays sous-développés. Enfin, les pays dits « sous-développés » ne possèdent habituellement aucune structure officielle de services sociaux, ou du moins ces structures sont plutôt primaires et peu élaborées. Les besoins se situent essentiellement au niveau de la valorisation, de la stimulation et de l'appui aux initiatives locales. Par contre, ces pays offrent une occasion de mettre de l'avant des actions humanitaires, par l'entremise du soutien et de l'échange, en respectant toutefois les principes d'actions d'association avec les organismes locaux. En d'autres termes, de « faire avec » et non de « faire pour ». Déjà dans les années 70, des psychoéducateurs et des psychoéducatrices se sont impliqués dans des actions humanitaires de ce genre en Afrique et dans d'autres pays en voie de développement. Il y a actuellement dans ces pays de grands besoins reliés à la pauvreté, à l'injustice sociale, aux guerres, au sida et à la famine. Il y a beaucoup de place pour des psychoéducateurs et psychoéducatrices qui désirent s'engager à poursuivre l'idéal initial de la psychoéducation qui était de contribuer à la recherche et au développement d'une plus grande justice sociale dans le monde en particulier d'une plus grande justice pour les personnes en difficulté d'adaptation et à haut risque d'exclusion sociale. À titre d'exemple, il y a eu lors du colloque de psychoéducation de mai 2001, la présentation d'une initiative très pertinente de la psychoéducation pour intervenir au plan des réactions et des chocs post traumatiques suite au tremblement de terre en Haïti, avec la Croix-Rouge internationale (Robin, Lafrenière, & Giroux, 2011).

Conclusion

Au Québec, la conjoncture des années 50, 60 et 70 a permis l'apparition de la psychoéducation qui s'est développée autour des personnes dont les autres professions ne parvenaient pas ou n'étaient pas intéressées à s'occuper (enfants et jeunes marginalisés par les services sociaux). La création de Boscoville et de d'autres projets comme le Centre d'Orientation, le Centre Clairséjour, Val du Lac, Ste-Hélène de Pierrefonds, a permis de mettre en pratique les principes de la psychoéducation. Ceci permit non seulement de développer la formation, d'apporter les correctifs nécessaires, d'en évaluer les résultats et de fournir un milieu de pratique pour les futurs psychoéducateurs, mais cela a permis également de faire connaître le modèle sur le plan national et international. Au cours des années subséquentes, la psychoéducation a réussi à se frayer des chemins dans divers milieux (scolaire, services pour personnes avec un handicap, milieux pour personnes âgées, coopération internationale, etc.) grâce au travail des pionniers qui croyaient au potentiel de la discipline pour le bien être des individus. Cependant, force est de constater qu'il n'a pas suffi de vanter les mérites du modèle psychoéducatif, ni à ses débuts, ni dans les initiatives présentes. Encore faut-il en faire la démonstration. Il s'agit là, selon nous, d'une condition importante pour en assurer le maintien et la pérennité.

Nous sommes heureux de constater que les dix ans d'efforts et de collaboration au Chili ont permis à l'approche psychoéducative de faire ses premiers pas dans un contexte hors Québec. Concrètement, le projet PJDA a permis la mise en place du 1^{er} programme de formation technique supérieur en psychoéducation à l'extérieur du Québec et en espagnol. Et le développement de la psychoéducation au Chili se poursuit présentement avec le projet FONDEF (Perez-Luco, Zambrano, & Alarcon, 2011) qui permettra d'approfondir la formation. Le travail d'exploration et d'établissement du cadre d'intervention psychoéducative terminé, l'équipe du Chili devra désormais se pencher sur l'appropriation de l'approche et la démonstration de la pertinence pour l'intervention psychosociale et, principalement, à travers la valorisation du rôle des éducateurs de 1^{ière} ligne. Dans ce sens, les professeurs et professionnels de l'équipe de PJDA et du Département de psychologie de l'UFRO se sont donnés comme mission de faire connaître non seulement dans le reste du pays et dans une pluralité de services aux personnes en difficulté d'adaptation, mais également en Amérique Latine, où les mêmes démarches pourraient être répliquées. Cependant, il est prématuré de conclure que l'approche psychoéducative a été adoptée au Chili et qu'elle y est maintenant solide. Tout comme au Québec, il ne suffit pas d'en vanter les mérites, les acteurs chiliens devront montrer concrètement les effets bénéfiques de l'approche psychoéducative.

Au Québec, la pertinence de la psychoéducation n'est plus à démontrer. La discipline a maintenant la maturité suffisante pour faire face aux nouveaux défis qu'elle doit relever, dans cette ère actuelle de mondialisation, si elle veut continuer à participer à la mission qu'elle s'est donnée il y a maintenant plus de cinquante ans au Québec et qu'elle doit maintenant étendre dans d'autres contextes au plan international.

Références

- Batista, S. R. (1993). *Étude des liens entre le développement cognitif, le développement moral et la délinquance d'après les théories de Piaget et de Kohlberg : étape préparatoire à un projet de formation d'intervenants au Brésil* (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal, Montréal, Québec.
- Bazon, M. R. (2002). *Psicoeducao- Teoria e Prática para a intervenção junto à Crianças e Adolescentes em Situação de Risco Psicossocial*. Holos Editora : Ribeirão Preto.
- Bordeleau, I. (1994). *Étude exploratoire sur l'implantation d'un groupe d'entraide auprès des jeunes filles sur la rue au Nicaragua* (Rapport de travail dirigé). Université de Montréal, Montréal, Québec.
- Capul, M., Lemay, M. (1996). *De l'éducation spécialisée*. Paris : Érès.
- Demers, B. (2006). *Expérimentation pilote de la psychoéducation comme modèle d'intervention au sein d'une équipe d'intervenants oeuvrant auprès des jeunes en situation de rue en contexte chilien* (Rapport de stage de maîtrise). Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Québec.
- Desrochers, C. (2001) *Introducción a la Psicoeducación. De la mano de los niños, nuevas miradas para abrir nuevos caminos*. Universidad de la Frontera-SENAME, Temuco.
- Desrochers, C. (2000). *Six mois au Brésil auprès des enfants de la rue et leurs intervenants* (Rapport de stage de maîtrise). Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Québec.
- Dionne, J., Vizcarra, B., & Villeneuve, S. (2009). *Rapport final d'activités 2003-2009, Projet PPUCD #S61-268-428-G*

- « *Renforcement des capacités en intervention auprès des enfants et des adolescents en difficulté d'adaptation psychosociale* ». Rapport présenté à l'Association des universités et collèges du Canada. Université du Québec en Outaouais, Canada. Universidad de la Frontera, Temuco, Chile.
- Dionne, J., Constanzo Zambrano, A., Banares, P., Bernier, N., Bustamante, G., Cournoyer, L.G., Pelletier, D., Villeneuve, S., & Vizcarra, B. (2001). *Demande de subvention à l'Association des universités et collèges du Canada*. Projet PJDA pour les jeunes en difficulté en Araucanía au Chili. Ottawa. AUCC.
- Dionne, J., Demers, B., & Desrochers, C. (2007). La psychoéducation s'étend au Chili. *En pratique, numéro 7*, 19-20.
- Dionne, J., & St-Martin, N. (2000). *Rompre l'isolement pour améliorer le présent et le futur de nos enfants et adolescents (1998-2000)* (Rapport de projet). Brésil, Ribeirao Preto, Fundacao Antonio Maria de Claret. Université du Québec à Hull : Bureau de liaison Université milieu.
- Gendreau, G. (1966). *Boscoville, une expérience en marche*. Vauresson, Centre de formation et de recherche de l'Évaluation surveillée.
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Montréal : Éditions Sciences et Culture.
- Servicio Nacional de Menores. (2007). *Bases técnicas para concurso de proyectos. Línea programas de protección en general, programa de intervención breve, 'Modalidad de prevención focalizada'*. Chile.
- Goudreault, S. (2000). *Phase II (mai-juin 2000) d'échanges interuniversitaires et interorganismes dans le cadre du projet de jumelage régional entre l'Outaouais (Canada) et l'Araucania (Chili)*. (Rapport d'activité de maîtrise). Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Québec.
- Inostroza, J.C. (2006). *Renforcement des capacités en intervention auprès des enfants et adolescents en difficulté d'adaptation psychosociale : Évaluation de mi-parcours* (Rapport final - Projet No, S61-268-428-G). Partenaires. UFRO-UQO, Ottawa : Association des universités et collèges du Canada (AUCC).
- Nérette, P.A. (2005). *La psychoéducation comme moyen pour faciliter la rencontre interculturelle et la formation d'intervenants travaillant auprès d'enfants présentant un trouble envahissant du développement à Temuco au Chili* (Rapport de stage de maîtrise). Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Québec.
- Paulhus, E. (1990). *Enfants à risque*. Editions Fleurus.
- Perez-Luco, R., Zambrano, A., Alarcon, M., Alarcon, P. (2011). Estrategia ecosistémica especializada de intervención diferenciada para favorecer la integración psicosocial de jóvenes infractores de ley. *Seminario Internacional: Experiencias en implementación de justicia juvenil. Ser y deber Ser de la política pública*. Temuco y Santiago, Chile, Marzo y Abril, 2011.
- Robin, J.P., Lafrenière A., & Giroux, K. (2011). *Interventions psychoéducatives hors frontières habituelles*. Colloque de l'OPPQ, La pratique psychoéducative; des contributions originales et significatives, Orford, Québec.
- Teixeira, R., C. (2002). *Du Québec au Brésil pour faire l'utilisation du modèle psychoéducatif dans la poursuite d'un même idéal pour aider les jeunes en difficulté* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Québec.
- Vicario, M. A. (2004). *Évaluation d'un programme de dépistage d'abus et de négligence chez des enfants des communautés autochtones à Temuco au Chili* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières, Québec.
- Vizcarra, M.B., & Dionne, J. (2008). *El desafío de la intervención psicosocial en Chile. Aportes desde la psicoeducación*. Santiago, Chile: Ensayos & Estudios, RIL Editores.